

Le BTS MGTMN

(Métiers du Géomètre-Topographe et de la Modélisation Numérique)



© Frédéric DUPIN

Le BTS MGTMN est dispensé au Lycée et au CFA Dorian

Le titulaire du BTS Métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique est un technicien supérieur spécialisé dans les relevés d'environnements existants, urbains, péri-urbains ou ruraux (extérieurs comme intérieurs). Après avoir capturé la réalité du terrain en 3D, il élabore des modèles numériques tridimensionnels renseignés à partir des relevés effectués ou par conception assistée par ordinateur à partir de documents projets (bâtiments, ouvrages d'art, etc.).

Il est capable d'établir les documents techniques 2D et 3D rendant compte d'un état des lieux avant ou après un projet et de participer aux activités de bureau d'études relatives aux projets d'aménagement de l'espace (urbain ou non) et de la propriété foncière. Il privilégie les solutions d'aménagement durable.

Chargé de missions par son employeur, il est souvent un responsable d'équipe autonome dans la mise en œuvre des stratégies et des moyens adaptés à la collecte des données de terrain et à leur traitement informatique en trois dimensions. En plus d'être un gestionnaire rigoureux des données numériques des dossiers qu'il a traités, il doit être capable de choisir la technologie et la méthodologie les plus adaptées à la mission qui lui a été confiée, de rendre compte et d'évaluer son travail.

Pour Qui ?

Les étudiants ayant obtenu un Baccalauréat S, ES, STI2D, Professionnel Géomètre-Topographe, ...

Contenu et horaires de formation

	1 ^{ère} année	2 ^{nde} année
Culture générale et expression	3h	3h
Anglais	3h (dont 1h de coenseignement)	3 h (dont 1h de coenseignement)
Mathématiques	4h (dont 0.5h en coenseignement)	4h (dont 0.5h en coenseignement)
Physique - Chimie	3h	3h
Enseignements professionnels	18,5h	18,5h
Accompagnement personnalisé	1h	1h
Total	32,5h	32,5h

Les épreuves du BTS MGTMN

			Candidats	
			Scolaires / Apprentis	
Épreuves	Unités	Coeff.	Forme	Durée
E1 - Culture générale et expression	U1	4	Ponctuelle écrite	4 h
E2 - Anglais	U2	3	CCF : 2 situations	
E3 – Mathématiques et Physique-Chimie		4		
Sous-épreuve : Mathématiques	U31	2	CCF : 2 situations	
Sous-épreuve : Physique-Chimie	U32	2	CCF : 2 situations	
E4 – Etude d’une situation professionnelle	U4	5	Ponctuelle écrite	4 h
E5 - Acquisition et Traitement des données	U5	6	CCF : 2 situations	
E6 – Epreuve professionnelle de synthèse		9		
Sous-épreuve : Projet Professionnel	U61	6	Ponctuelle orale	
Sous-épreuve : Compte Rendu d’Activités en Milieu Professionnel	U62	3	Ponctuelle orale	

S'inscrire en BTS MGTMN à Dorian

En formation scolaire au Lycée Dorian

Les inscriptions se font via la plateforme [Parcoursup](#) pour tous les candidats, qu'ils soient actuellement en terminale ou qu'ils aient obtenu leur baccalauréat dans les années précédentes.

Il est vivement conseillé aux candidats de se présenter aux Journées Portes Ouvertes, généralement organisées le dernier samedi de janvier (voir date sur la page d'accueil du site).

En formation en apprentissage au CFA Dorian

Comme pour la formation en section scolaire, les inscriptions en BTS MGTMN par la voie de l'apprentissage se font via la plateforme [Parcoursup](#) pour tous les candidats, qu'ils soient actuellement en terminale ou qu'ils aient obtenu leur baccalauréat dans les années précédentes.

Il est vivement conseillé aux candidats de se présenter aux Journées Portes Ouvertes, généralement organisées le dernier samedi de janvier (voir date sur la page d'accueil du site).

L'inscription en formation au CFA n'est définitive qu'à la signature d'un contrat d'apprentissage.

Vous pouvez prendre contact avec un développeur de l'apprentissage du CFA Dorian (lien vers onglet CFA-inscriptions)

Après le BTS MGTMN

Les débouchés professionnels

- **Secteur privé** : la branche professionnelle des géomètres topographes connaît le plein emploi, et de nombreuses offres d'emploi ne sont pas satisfaites. Le recrutement de techniciens supérieurs MGTMN intéresse particulièrement les cabinets de géomètres experts, les sociétés de topographie, les entreprises du secteur Bâtiment Travaux Publics, les bureaux d'études, les agences d'urbanisme, les éditeurs de logiciels professionnels, les fabricants de matériel topographique, etc.
- **Secteur public** : la plupart des grandes entreprises publiques ou parapubliques accueillent ces techniciens dans leurs services d'ingénierie, de topographie, de gestion patrimoniale par exemples : SNCF, EDF, ERDF, GRDF, RATP, etc...
L'administration, au travers des collectivités locales et des établissements publics d'aménagement, embauche ces techniciens au sein de leurs services techniques d'urbanisme, de gestion patrimoniale, et de leurs cellules de gestion de l'information géographique.

Citons: Institut géographique national (IGN), Direction générale des finances publiques incluant le service de la publicité foncière – ex-cadastre (DGFIP), Direction départementale des territoires (DDT), collectivités territoriales, etc.

Les emplois concernés sont principalement :

- technicien géomètre et/ou topographe,
- technicien dessinateur/projeteur,
- technicien territorial,
- technicien géomaticien,
- technicien en détection de réseaux,
- technicien support technique (maintenance et assistance des matériels et logiciels professionnels),
- technicien technico-commercial.

Les poursuites d'études

Le titulaire du BTS MGTMN a accès à des poursuites d'études en licence professionnelle, master, écoles d'ingénieurs. Ainsi, ce diplôme peut constituer une passerelle pour devenir assistant ingénieur, ingénieur, géomètre expert DPLG.

Parmi les licences professionnelles, le lycée/CFA Dorian propose en partenariat avec l'université Paris Sorbonne la Licence Pro Urbanisme Environnement et Géomatique pour répondre encore davantage aux besoins de la branche professionnelle des géomètres en personnel qualifié.

L'accès aux niveaux licence et master/ingénieur permet d'envisager des équivalences avec d'autres diplômes européens, favorisant ainsi la mobilité.

Il pourra également se présenter aux concours de la fonction publique (cadastre, IGN, DDT, etc...).